

Soufflenheim, le 5 mars 2025.

67620 Soufflenheim

à l'attention du commissaire enquêteur

**Objet : Nous refusons totalement le projet de forage Lithium de France sur le site de la scierie à Soufflenheim**

Monsieur,

Ce projet fait l'unanimité contre lui dans tout le quartier qui sera fortement impacté : celui de la ZAC. C'est sans appel. C'est une hérésie absolue. Il n'y a eu aucune réflexion sur les conséquences et le lieu de son implantation. C'est scandaleux et révoltant qu'une telle idée puisse germer dans l'esprit de certains. Du jamais vu !

Notre qualité de vie, notre quotidien seront très fortement impactés et de manière durable par ce forage et la potentielle usine qui s'y installera.

Les nuisances sonores, la pollution (de l'air, du sol), la circulation, mais aussi et surtout les fissures seront présentes partout sur les bâtiments ainsi que les dégâts sur notre santé physique et morale indiscutables. C'est une catastrophe annoncée aux conséquences graves.

Nous sommes déjà nombreux à ne pas trouver le sommeil, être fortement stressés au quotidien alors que le forage n'a pas encore eu lieu !

Ce forage en gravement en danger nos maisons :

A titre d'exemple, mes parents ont subi des fissures sur leur maison ainsi que de très nombreux habitants suite à des forages de géothermie Fonroche à la Wantzenau il y a plus d'un an (plus de 3000 dossiers concernant des fissures toujours en cours). Le site était pourtant situé à plus de 2 km de leur maison. Les médias avaient relayé l'affaire et le projet a été stoppé.

Imaginons les dégâts ici !! Qui remboursera ? Il n'y a aucune garantie. Lithium de France n'a pas de trésorerie et cette société très récente, surfe sur la vague sans recul, sans expérience, sans réponses à nous donner. C'est particulièrement inquiétant.

Ma maison se trouve en face de la scierie (50 m) mais tous les habitants de Soufflenheim seront impactés. Je ne pourrai plus aller sur ma terrasse, laisser les enfants jouer dehors, ouvrir les fenêtres ! Qui pourra rembourser ce préjudice ? Personne ! *J'ai ajouté la proximité de l'école maternelle (environ 200 m).*

J'envisage de déménager, mais après renseignements, j'ai appris que ma maison perdra de sa valeur et ce de manière très conséquente. Dès lors, dans l'impossibilité de déménager, nous sommes prisonniers et punis, alors que cette situation nous a été imposée et non choisie !

Nous sommes les premiers concernés et notre avis doit être entendu de manière forte et pris en compte. On ne peut pas condamner des gens et les réduire au silence sur l'autel du profit.

Le rapport bénéfice/risque est très déséquilibré : il y a indiscutablement plus de risques à faire ce projet aussi près d'un quartier d'habitation ! Soyons pragmatiques et écoutons les premiers concernés : j'en fais fait partie !

Chacun sait qu'il faudra faire son maximum pour que ce projet n'aboutisse pas. Nous faisons front face à cette injustice. C'est une question de bon sens. Merci beaucoup d'en prendre la mesure.

Cordialement,